



APRES LES APPLAUDISSEMENTS NOUS VOULONS DES ACTES !

En début de crise sanitaire, le Président Macron soulignait « l'héroïsme » des agents de la Fonction Publique Hospitalière, de ces soldats en guerre partis au front... sans matériel, alors que dès le mois de janvier le gouvernement connaissait la gravité de la situation...

Pour atténuer la colère des agents et compenser les carences d'un Etat défaillant qui a sacrifié depuis 20 ans les politiques de santé publique sur l'hôtel de la rentabilité, il annonçait l'octroi d'une prime spécifique COVID et une réflexion sur nos rémunérations et nos conditions de travail.

Maintenant c'est une prime pour les EHPAD qui est annoncée...mais pas pour tous. Les ASH sont oubliés. C'est absolument scandaleux.

A ce jour, nous sommes toujours dans l'attente de l'attribution de la prime COVID censée calmer la colère de tous les personnels partis se battre avec des masques périmés, des blouses vaporeuses et des tabliers en plastique.

Pour l'instant l'annonce de la « prime COVID octroyée aux soignants n'est que médiatique.

Les conditions d'attribution de cette prime ne sont pas connues car il n'y a pas d'arrêté ministériel ! Elle s'élèverait à 1 500 € dans les 33 départements où l'épidémie a été la plus forte, selon les dires du ministre des Solidarités et de la Santé. Mais pour les autres ? 1 000 € ? Moins ? Rien ?...

Nous savons que les primes différenciées, attribuées sur des critères contestables, sont toujours des injustices, sources d'inégalités et de divisions des personnels, mais surtout elles ne répondent ni à l'amélioration des conditions de travail, ni à la reconnaissance salariale.

Annoncée initialement pour le mois de mai, cette prime sera « peut-être » versée en juin, si le gouvernement fini par publier les textes qui en définiront les modalités d'attribution...

La CGT Santé demande que les engagements de reconnaissance de nos professions soient réellement tenus. Nous exigeons l'ouverture de négociations salariales qui aboutissent à des augmentations de salaires qui doivent se traduire par une augmentation généralisée et pérenne du point d'indice.

Et s'il doit y avoir le versement de quelconques primes exceptionnelles, **il doit se faire immédiatement et sans distinction pour tous les professionnels.**

D'ici là, nous invitons l'ensemble des personnels hospitaliers et la population qui les a soutenus chaleureusement à soutenir les revendications suivantes :

- Plan de formation et de recrutement pour assurer des soins humanisés et sécurisés
- Revalorisation générale des salaires et reconnaissance de nos qualifications
- Arrêt des fermetures d'établissements, de services et de lits
- Reconnaissance de la pénibilité avec le maintien de la catégorie active pour que les « héros » puissent bénéficier d'un départ anticipé à la retraite
- Renforcement des moyens financiers des établissements par revalorisation de l'ONDAM

**Ce gouvernement n'a eu de cesse de remercier les agents hospitaliers, le temps des applaudissements est terminé :
Maintenant nous voulons des actes !**

CéGéTez vous et mêlez-vous de votre hosto !

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : www.cgt-chlavour.fr